



Déclaration Liminaire au CSAL du 02 avril 2024.

Colmar le 2 avril 2024

Monsieur le Président,

Les agents sont en souffrance dans de nombreux services. Les exemples ne manquent pas, vous le savez bien !

Alors arrêtez de suite les modifications et transformations de nos métiers !

Laissez le temps aux agents de souffler.

Après le COVID, le NRP, la NSA première mouture, les accueils multiples, les déménagements et maintenant introduire la notion de voltige dans le métier afin de palier au manque cruel de personnel, ça suffit !

Nous sommes un service public régalien et nos missions envers le public et l'État ne sont pas à minimiser.

Cette volonté de fermer les accueils afin de s'aligner sur la CPAM, l'URSAFF et autres services ne convient pas à une administration régaliennne au service de toutes et tous.

SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES, réaffirme avec force son opposition à la modification de la mission d'accueil. La notion de voltigeur n'entre pas dans notre doctrine d'emploi.

Ce n'est pas aux agents une fois de plus de résoudre les problématiques liées à la mauvaise gestion des effectifs de la part du ministère.

Plus que jamais, il faut des emplois statutaires avec des rémunérations attractives pour tous les agents ainsi qu'une progression de carrière linéaire et attrayante.

Par ailleurs, la présentation du sujet « NSA » dans le cadre de cette instance bafoue l'art 3 du règlement intérieur tel qu'il nous a été imposé.

1) Dans un premier temps les documents nous ont été transmis hors délai, en effet le RI impose un délai d'au moins 15 jour avant l'instance,

2) Le point traitant un sujet important en matière d'organisation de service nous a été présenté en « information » alors qu'il s'agit d'un point relevant d'un avis des représentants des personnels,

3) Finalement, après rappel du défaut de procédure en matière de délai, le point est présenté avec demande d'avis des représentants des personnels.

De tels cafouillages ne peuvent être acceptés, cela relève d'un mépris total envers les représentants des personnels.

Aucun de nos amendements au Règlement Intérieur n'a été accepté alors une telle situation ne doit plus se reproduire.